



Litige sur la livraison de 2 fauteuils cuirs

Par **NANANICO21**, le **19/04/2011** à **16:08**

Bonjour,

Nous avons reçu le 14.04.2011, les deux fauteuils cuirs que nous avons commandés le 16.02.2011.

Cependant, ceux-ci nous ont été livrés tard le soir vers 18h15 et nous ne nous sommes pas aperçus que la couleur n'était pas celle commandée.

En effet, nous avons commandés des fauteuils texas noir et ce n'est que le lendemain matin que nous avons constatés qu'ils étaient chocolat foncés avec des coutures brunes plus claires. Etant donné que nous avons un divan cuir noir, cela fait un contraste important.

Nous avons aussitôt appelé le vendeur le lendemain, qui nous a promis de regarder et de nous rappeler après avoir contacté son fabricant.

Je lui ai confirmé notre entretien téléphonique par courrier simple

Que puis-je faire, alors que sur le bon de commande il est bien spécifié texas noir.

Merci de votre réponse.

Cordialement

Bernard THIERY

Par **mimi493**, le **19/04/2011** à **16:56**

Envoyez une LRAR de rétractation si la commande a été faite à distance

Par **NANANICO21**, le **19/04/2011** à **17:35**

Merci pour votre réponse,mais la commande a été faite chez Tousalon 39100 DOLE, donc à 25kms de chez nous.

Dans l'attente de la réponse du directeur du magasin,j'ai envoyé une lettre simple pour lui confirmer notre entretien du 16.04

Si je n'ai pas de réponse demain 20.04,puis je l'appeler ou lui envoyer une LRAR;

Merci pour votre réponse

Remerciements

Bernard THIERY